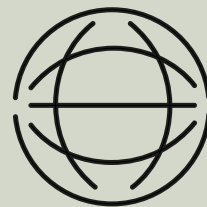


ADDITIF AU BULLETIN 114

C
E
R
C
L



LE VOYAGEUR

AMITIÉ, CONVIVIALITÉ,
RESPECT



JANVIER 2025

Correctif Sortie de CONFOLENS

Cercle LeVoyageur

ZI La Chevallerie

49770 La Membrolle sur Longuenée
Association Loi 1901



www.ffcc.fr

LA FÉDÉRATION DES CAMPEURS,
CARAVANIERES ET CAMPING-CARISTES

LE FESTIVAL DE CONFOLENS - CHARENTE

10 août au 19 août 2025

Les organisateurs : Joëlle et Gilbert RUGGIERI



La 67ème Edition du Festival d'art et traditions populaires du monde de Confolens est un événement artistique, culturel et festif se déroulant toujours au mois d'août dans cette petite cité de 2700 habitants.

Durant une semaine, les frontières s'effacent et tout est couleur, passion, et partage.

Environ 600 artistes des 5 continents offrent des spectacles liés aux arts et traditions.

Un savant mélange des différentes cultures embrase le cœur de la ville aux rythmes des danses et musiques folkloriques.

DIMANCHE 10 AOUT : Accueil des participant à partir de 14h au camping des Ribières 3 étoiles à cinq minutes à pied du festival et du centre-ville au bord de la Vienne. Les emplacements sont sur herbe et spacieux, ils disposent de l'électricité 10 AM, les sanitaires et les douches sont propres. Possibilité de disposer gratuitement de canoës et de vélos.



► La propriétaire nous propose également un service de boulangerie tous les jours à partir de 8h30 avec réservation la veille avant 19h00 pour le lendemain ainsi qu'un snack en soirée (pizzas, burgers, assiettes combinées, paella).

Dimanche 10 août : 16 H 00. Concours de boules ouvert à tous avec une règle spéciale, une boule par personne, et une compétition amusante hommes contre femmes.

Un apéritif convivial offert par le club avec remise des récompenses pour les gagnants du concours de boules. Venez nombreux pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur !



A cette occasion il vous sera remis : un

plan de la ville avec tous les programmes, un bracelet pour le camping, un bracelet pour le festival qui vous donnera accès librement à tous les événements : spectacles, concerts et animations.

Pour ne rien manquer et profiter à 100% du Festival dans son intégralité et en toute liberté, ce bracelet vous identifie comme un hôte privilégié de la manifestation.

Pour tous les spectacles de 21 heures les places assises sont réservées et numérotées.



LE FESTIVAL DE CONFOLENS - CHARENTE

10 août au 19 août 2025



Lundi 11 août : En avant-première départ à 10 h 00 de la gare de Confolens pour Roumazières à bord de l'Express Charente-Limousine. Tout en arpentant les vallées de Charente-Limousine au son du « tac-tac » d'antan, animation en présence d'un groupe folklorique, brunch le midi et retour vers 16h30 pour profiter du festival.

Les évènements phares du festival.

Lundi 11 août 18h : Accueil du public et des artistes
Place Henri Coursaget.

Tous les lieux de restauration sont animés tous les jours aux heures de repas.

21h : Bal traditionnel avec l'ensemble des groupes invités.



Mardi 12 août 18h : Cérémonie d'allumage de la flamme.

21h : Gala d'ouverture avec tous les groupes Théâtre des Ribières.

Mercredi 13 août :15h : Spectacle "Horizons du monde" Théâtre des Ribières

21h : Gala folklorique Théâtre des Ribières.

Jeudi 14 août : A partir de 16h : Nuit en fête avec tous les groupes et défilé des nations

Minuit : feu d'artifice.

Vendredi 15 août. A partir de 11h : Ville en fête avec tous les groupes et défilé des nations.

21h : Concert non annoncé à ce jour Théâtre des Ribières.

Samedi 16 août :10h Color' Run et Braderie des commerçants.

21h30 : Concert événement - Kendji Girac Théâtre des Ribières.



Dimanche 17 août. A partir de 11h : Ville en fête avec tous les groupes et défilé des nations.

21h : Panorama de clôture avec tous les groupes au Théâtre des Ribières.

Lundi 18 août. Pour clôturer ce moment intense musical et de partage loin de la cohue du festival nous

partirons en bus pour une croisière au départ d'Angoulême à bord de la Reine Margot.

Au travers d'une balade de 2 H 45 au fil de l'eau dans le cadre paisible d'un des plus beaux fleuves de France et autour d'un repas de mets traditionnels charentais nous naviguerons sur les traces de Marguerite d'Angoulême et de François 1er.

18 H00 : Apéritif de clôture.



Mardi 19 août Dislocation du groupe avant 12 H 00.

Tarif par personne : 460 €. Cette sortie est limitée à 20 équipages.

BULLETIN D'INSCRIPTION

SORTIE : FESTIVAL DE CONFOLENS

Dates : du 10 au 19 août 2025

Organisateurs : JOËLLE ET GILBERT RUGGIERI

Participants : NOMBRE D'ÉQUIPAGES LIMITÉ À 20

Mr : Prénom :

Mme : Prénom :

Demeurant :

CP : Ville :

Téléphone : Mobile :

Email :

Véhicule : Longueur : Hauteur : N° d'Immatriculation :

N° adhérent au CERCLÉ :

TARIF sur la base de 2 personnes : 460 Euros par personne

L'inscription à la sortie autorise Le CERCLÉ à utiliser les images sur lesquelles vous pouvez figurer

Nombre de personnes : X 460,00 € = Total (1)

Les remorques et véhicules supplémentaires ne sont pas autorisés

Paiement : par chèque à l'ordre du **CERCLÉ LeVoyageur** à adresser accompagné du bulletin d'inscription à :

JACQUES DAL PRA - 486 CHEMIN DE LA CRAIE. 13190 ALLAUCH - PORTABLE : 06 09 51 88 48

Inscription : **à compter du 20 janvier - Prise en compte du cachet de la poste**

Les inscriptions seront closes le : **30 juin 2025.**

Sont incluses dans le prix : les prestations publiées dans la revue n° 114 du mois de janvier 2025.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme et les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie Les conditions générales pour cette sortie sont celles du CERCLÉ LeVoyageur.

Date et signature de l'adhérent

Les conditions générales et particulières de vente des voyages et des séjours sont publiées chaque année au moins une fois dans la revue de l'association. En cas de désistement, et quel qu'en soit la cause ou le délai une retenue de 10 euros par personne sera appliquée (frais de dossier non remboursables). En cas d'annulation de la sortie par Le CERCLÉ les sommes versées seront remboursées en totalité.